



Doc. 12387 Seconde édition
14 février 2011

L'Azerbaïdjan doit être invité à satisfaire aux obligations et aux engagements qu'il a pris à l'égard du Conseil de l'Europe

Déclaration écrite n° 456

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

Le Conseil de l'Europe a invité l'Arménie et l'Azerbaïdjan à régler le conflit du Haut-Karabakh « uniquement par des moyens pacifiques » en rejetant toute menace de recourir à la force.

L'Assemblée parlementaire souligne qu'un climat de confiance est nécessaire pour parvenir à un règlement du conflit. Elle estime aussi que le groupe de Minsk de l'OSCE est le cadre le plus approprié pour les négociations.

En dépit des engagements précités, l'Azerbaïdjan continue :

- d'éliminer délibérément le patrimoine culturel arménien sur le territoire azerbaïdjanais, l'exemple le plus récent étant la destruction d'un cimetière médiéval arménien et de milliers de stèles chrétiennes à Jugha ;
- de refuser de reconnaître le droit du Haut-Karabakh à disposer de lui-même ;
- de refuser de négocier avec des représentants du Haut-Karabakh, qui est la partie principale au conflit ;
- de poursuivre une politique dangereuse de militarisation de l'Etat et de recours à tous les niveaux, y compris au plus haut niveau, à une rhétorique belliqueuse et chargée de haine à l'encontre de l'Arménie et des Arméniens ;
- de jeter en prison ceux qui contestent la version officielle de la guerre du Haut-Karabakh, l'exemple le plus éloquent étant celui d'Eynulla Fatullayev ;
- d'inscrire sur une liste noire les personnes, y compris les membres de l'Assemblée, qui se rendent au Haut-Karabakh.

L'Assemblée parlementaire doit exiger que l'Azerbaïdjan se conforme davantage à ses obligations et qu'il les respecte plus sincèrement.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

POSTANJYAN Zaruhi, Arménie, PPE/DC
AGHAJANYAN Artsruni, Arménie, ADLE
BADEA Viorel Riceard, Roumanie, PPE/DC
CHERNYSHENKO Igor, Fédération de Russie, GDE
DONABAUER Karl, Autriche, PPE/DC
FRANKEN Hans, Pays-Bas, PPE/DC
GATTI Marco, Saint-Marin, PPE/DC
GAUDI NAGY Tamás, Hongrie, NI
GUȚU Ana, République de Moldova, ADLE
HARANGOZÓ Gábor, Hongrie, SOC
HARUTYUNYAN Davit, Arménie, GDE
HAUPERT Norbert, Luxembourg, PPE/DC
KOSTŘICA Rom, République tchèque, PPE/DC
KUBATA Václav, République tchèque, PPE/DC
KÜHNEL Franz Eduard, Autriche, PPE/DC
LAUKKANEN Markku, Finlande, ADLE
MAISSEN Theo, Suisse, PPE/DC
MINCHEV Krasimir, Bulgarie, PPE/DC
NAGHDALYAN Hermine, Arménie, ADLE
NESSA Pasquale, Italie, PPE/DC
PETROV Petar, Bulgarie, PPE/DC
ROCHEBLOINE François, France, PPE/DC
ROUQUET René, France, SOC
RUSTAMYAN Armen, Arménie, SOC
SCHÄDLER Leander, Liechtenstein, PPE/DC
SCHOU Ingjerd, Norvège, PPE/DC
STOLFI Fiorenzo, Saint-Marin, SOC
TINDEMANS Elke, Belgique
XUCLÀ Jordi, Espagne, ADLE
ZOHRABYAN Naira, Arménie, ADLE

Total = 30

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe démocrate européen
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste
NI: non inscrit dans un groupe